

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-TROIS MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 17 mai 2023

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BEREHEL, Yvon BERHAULT, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Thierry GAUVRIT, Alain GENGE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ, absente*), Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLOT,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Caroline MERIAN donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Thierry ROYER donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Thibault CARFANTAN, Sylvie HERVO

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Nadine L'ECHELARD



## Délibération n°2023-094

Membres en exercice : 69 Présents : 59

Absents : 10

Pouvoirs : 8

### PETITE ENFANCE MICRO-CRECHE PLEMY - DENOMINATION

Le diagnostic Petite Enfance réalisé dans le cadre de l'écriture du Schéma Territorial des services aux Familles a mis en évidence un déséquilibre territorial de l'offre d'accueil collective en direction des familles notamment sur le secteur Sud-Ouest. Soucieuse du maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande, Lamballe Terre & Mer a décidé de construire une micro-crèche, qui remplacera la crèche familiale.

Ce bâtiment de 247 m<sup>2</sup> regroupe la micro-crèche, un espace bureau et un rangement dédié au Relais Petite Enfance. Répondant à des exigences de qualité thermiques et environnementales, il est implanté sur la commune de Plémy. La micro-crèche pourra accueillir 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Il est prévu une livraison du bâtiment fin 2023 pour une ouverture au public sur le premier trimestre 2024.

Vu la délibération n°2019-278 du 17 décembre 2019, validant le principe de construire une micro-crèche de 10 places à implanter sur le secteur de Moncontour,

Considérant la proposition de dénomination « Micro-crèche les petits ménestrels de la Tourelle »

#### Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DENOMME la micro-crèche de Plémy « Micro-crèche Les Petits ménestrels de La Tourelle »,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

#### **VOTE : Adopté à l'unanimité**

**Abstention : 1 – M. RICHARD**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

#### **POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX

30 MAI 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

1 JUIN 2023

1 JUIN 2023

Pour le Président  
par délégation  
M. MICHEL  
Directrice  
Administration Générale